

Coopération céréalière franco-allemande

# La CAC et la ZG Raiffeisen officialisent leur « union » de commercialisation

Mercredi, la Coopérative agricole de céréales (CAC) et son homologue allemande, la ZG Raiffeisen, ont officialisé la création de leur société de commercialisation commune baptisée E.C.U. Le président de la CAC, Jean-Michel Habig, nous explique les tenants et aboutissants de cette union inédite en Europe dans le monde la coopération céréalière.

Jean-Michel Habig, vous avez entériné mercredi 26 juin la création de la première société de commercialisation de céréales commune entre la France et l'Allemagne avec vos homologues de la ZG Raiffeisen. De quoi s'agit-il exactement ?

« C'est une union de commercialisation entre nos deux entités, et juste une union. Il ne s'agit pas d'un rachat ou d'une fusion comme certaines rumeurs le laissent entendre. Notre objectif est clair : mettre en commun des moyens qui nous permettent d'avoir une importance économique forte, afin de garantir débouchés et rémunérations justes à nos producteurs sur l'ensemble du bassin rhénan. Nous mettons en commun le personnel lié à la vente des céréales. Au total, c'est un million de tonnes de céréales et d'oléagineux qui seront collectés et commercialisés par cette nouvelle



Aux côtés de Jean-Michel Habig et Ewald Glaser, le duo qui gèrera au quotidien la société E.C.U. : Michèle Waegeler pour la CAC, et Richard Volz, pour la ZG Raiffeisen. © DR

société que nous avons appelée E.C.U, comme Europe Crop United que l'on peut traduire par récolte unie Europe. De ce fait, nous créons la première coopérative transfrontalière de commercialisation de céréales d'Europe en étant présent

sur la majeure partie du bassin rhénan, de Bâle à Mannheim, à travers treize silos portuaires.»

**Pourquoi se lancer dans cette nouvelle aventure aujourd'hui ?**

« Pour la CAC, c'est simple, c'est l'un des axes de notre projet stratégique pour les prochaines années. Lors de mon arrivée à la présidence, j'ai fait le tour des metteurs en marché et je leur ai expliqué ma vision pour l'agriculture de demain. Dans les prochaines années, si on veut peser sur les marchés, si on veut permettre aux agriculteurs de garder le sourire, il faudra souvrir et coopérer. Ce n'est pas en travaillant tout seul chacun dans son coin qu'on y arrivera. Il sera important qu'on arrive à travailler ensemble pour être plus efficace et pour ne pas s'épuiser chacun de son côté.»

**Pourquoi la ZG Raiffeisen ?**

« Nous avons une relation forte avec elle depuis le partenariat que nous avons noué ensemble autour des magasins Trèfle Vert. On apprend beaucoup de nos différences. Cela nous aidera les uns et les autres à progresser tout en respectant les chartes et les méthodes de commercialisation de nos deux entreprises.»

**Comment s'est passée la construction de ce projet ?**

« Il nous a fallu à peine huit mois pour en arriver là. J'ai la chance d'avoir en face de moi une personne très à l'écoute et constructive à travers Ewald Glaser, le directeur général de la ZG Raiffeisen. Nous avons mis les bouchées doubles pour tenir ce délai. Nous avons déposé notre dossier auprès des autorités de la concurrence française et allemande lors des élections européennes. Nous voulions montrer la volonté que nos coopératives souhaitent mettre en œuvre. Nous avons eu le bon

écho. Je voudrais d'ailleurs remercier les mondes agricole, politique et économique pour leur soutien, les équipes dirigeantes françaises et allemandes pour la mise en place du projet, et enfin le conseil d'administration et nos associés coopérateurs pour leur courage et leur prise de décision.»

**Comment a été perçue la création de cette union avec la ZG Raiffeisen parmi les salariés de la CAC ?**

« Globalement très bien. Certaines personnes n'ont pas compris tout de suite, et pensaient qu'il s'agissait d'un rachat ou d'une fusion, alors que c'est vraiment et juste une union. Ensuite, le fait que cette union soit régie par un conseil de surveillance avec un actionnariat à cinquante pourcents de chaque côté a aussi beaucoup rassuré les gens. Après, il y a une vraie attente de projets et de créations parmi les salariés de la CAC. Cette union va dans ce sens-là.»

**Vous parlez d'un conseil de surveillance. Comment fonctionnera-t-il ? Et plus globalement, comment va fonctionner cette nouvelle structure au quotidien ?**

« Le conseil de surveillance est composé de dix personnes, cinq de la CAC, cinq de la ZG Raiffeisen. Nous avons opté pour un nombre pair afin de s'assurer que chaque décision qui soit prise le soit à une très grande majorité. La présidence sera tournante, comme à la Chambre d'agriculture d'Alsace. C'est Ewald Glaser qui débutera, le président de la CAC prendra le relais dans deux ans. Au quotidien, c'est une équipe de moins de dix personnes, composée de salariés de nos deux entreprises, qui assurera le fonctionnement pratique de cette union. Le siège sera basé à Strasbourg, à proximité du Rhin. Un choix logique et symbolique en



Le logo de cette nouvelle société commune résume à lui seul les ambitions partagées par la CAC et la ZG Raiffeisen : garantir et augmenter les parts de marché en céréales et oléagineux le long du bassin rhénan. © DR

tant que capitale européenne. Le début de l'activité démarrera courant juillet afin d'être opérationnel pour la collecte et la commercialisation du blé.»

**Cette union a-t-elle un impact pour les agriculteurs adhérents de la CAC ?**

« Aucun. La récolte restera toujours enregistrée indépendamment par chacune de nos coopératives. Il n'y aura aucun changement dans le traitement opérationnel.»

**Comment voyez-vous l'évolution de cette union dans les prochaines années ?**

« J'espère une chose : que de nouveaux acteurs, qu'ils soient alsaciens ou allemands nous rejoignent. Nous n'avons pas conçu cette société juste pour nos coopératives, mais bien à l'échelle du bassin rhénan. Ce n'est pas un club fermé. C'est inscrit dans les statuts et les règlements : si d'autres actionnaires ou d'autres personnes souhaitent nous rejoindre, elles le peuvent. En tout cas, c'est ce qu'on espère. Cette société a été faite pour tout le monde car, je le répète, il n'y a qu'à travers des partenariats intelligents et constructifs que nous pourrions assurer l'avenir de nos filières et de nos exploitations agricoles.»

Propos recueillis par Nicolas Bernard



Jean-Michel Habig et Ewald Glaser se félicitent tous deux de la possibilité pour leurs coopératives « d'accroître leur présence sur le marché », et donc leur compétitivité.